

LE JOURNAL DES GARES

Lien associatif de l'Amicale des Agents Mouvement et Commerciaux des Gares

Président : Jacques DUPONT – 60 rue du Général Kœnig – 50000 – SAINT-LÔ

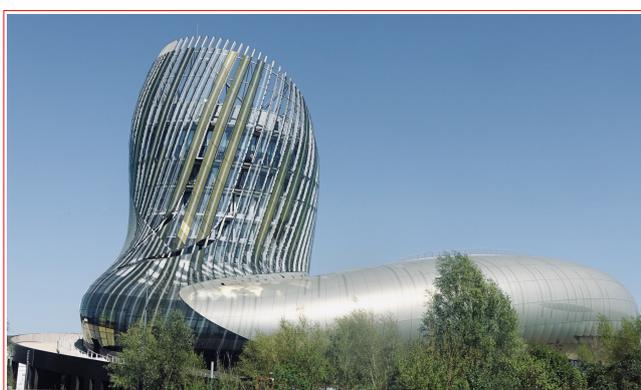
Vice-Président : José JULLIEN – Avenue de Pforzheim, 16 – B-6700 – ARLON

Directeur de publication : Josselin DUVAL – 15 rue Danton – 27140 GISORS

Publications : Février-Juin-Décembre Imprimé par IMPRIM'GISORS BPI – 27140 GISORS

Site : <https://xn--cheminots-europens-pwb.fr/AMCG/AMCG-Accueil.html>

Prix : 3,00 € - Juin 2025 - N° 319 - Dépôt légal : Deuxième Trimestre



JOURNÉES INTERNATIONALES DES CHEMINOTS
BORDEAUX 2025



Les Visites (gratuites!) de la Cité du Vin, de l'ancienne Base sous-marine allemande abritant le Bassin des Lumières ou (et) du Musée de l'Histoire maritime seront sans doute très prisées par les Amicalistes présents à Bordeaux

SOMMAIRE

Éditorial (Paul Briffaut)

Convocation à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 Septembre

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire du 18 Septembre

La Vie de l'Amicale

Les Retrouvailles de Printemps à Marche-les-Dames (Denise Wanlin)

ÉDITORIAL

SNCF, BÉNÉFICES ET DETTE

Récemment, la presse a mis en avant que la SNCF tout en faisant des bénéfices (*revenus supérieurs aux dépenses opérationnelles*) était néanmoins affectée d'une énorme dette.

On peut être étonné de cette contradiction, pourtant il y a d'autres grosses entreprises qui se sont trouvées ou qui se trouvent dans cette situation financière et qui fonctionnent normalement.

Une dette peut être vue comme un investissement stratégique. En l'occurrence, une grande partie de la dette de la SNCF est liée à des projets structurants comme la modernisation ou l'entretien du réseau. Elle est aussi due à des dettes passées ; il ne s'agit en aucun cas de gabegie.

Des économistes défendent ce point de vue, mais font remarquer que la soutenabilité de l'énorme dette de 24 milliards d'euros oblige la SNCF à générer des bénéfices et d'avoir l'appui de l'État.

La spécificité de notre entreprise est tout d'abord une entreprise publique qui a une mission, celle de fournir essentiellement un service de transport accessible et secondairement (*à mon avis*) de faire des bénéfices. Si elle n'y arrive pas, il est tout à fait normal que l'État mette la main à la poche. Ce qui a été fait en 2019 où l'État a repris 35 milliards de dettes (*la création de RFF puis sa fusion avec la SNCF avait passablement alourdi la dette*).

En résumé, la mission de transport public de la SNCF est prioritaire.

Ceci est très mal vu par certains journalistes économistes qui ont une vision comptable des choses ; ils comparent la SNCF aux entreprises comme les start-up qui n'ont pas précisément de mission à remplir (*celle de transporter, soigner, fournir de l'électricité...*).

La presse généraliste semble aller dans ce sens et ainsi les lecteurs se font une mauvaise opinion de la SNCF ; « privatisons et ça ira mieux », peut-on lire et entendre.

Conclusion : la SNCF doit concilier service public et rentabilité économique. Sa mission prioritaire reste le transport pour tous, mais les bénéfices sont essentiels pour garantir sa pérennité, moderniser le réseau et répondre aux défis de la libéralisation du marché, tout en s'appuyant sur un soutien public pour les investissements structurels. Cet équilibre, bien que fragile, est crucial pour maintenir un système ferroviaire performant et durable.

Le train est indéniablement attaché à notre histoire et à l'aménagement de notre territoire, la France est un pays ferroviaire, elle a l'esprit cheminot.

Ne nous laissons pas impressionner par des effets d'annonce.

Paul BRIFFAUT



Analyse tirée du livre d'un économiste des transports, Pascal Perri

« SNCF un scandale français »

Attention, le titre est trompeur.

CONVOCAATION À UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Une assemblée générale extraordinaire de l'association Amicale des agents Mouvement et Commerciaux des Gares est convoquée à l'occasion de notre congrès national annuel.

*Elle se tiendra à Bordeaux
le jeudi 18 septembre 2025 à 20h30
dans une salle de conférence de l'hôtel Ibis Centre Mériadeck
35, cours du maréchal Juin*

Avec comme unique ordre du jour :

- Ouverture par le président (*Jacques Dupont*)
- Modification des statuts de l'Amicale pour :**
 - la mise en conformité du texte en regard de la féminisation de certaines de nos activités*
 - la mise en conformité du texte en regard de la simplification du fonctionnement de notre Amicale*
 - la mise en conformité du texte en regard de l'unification du vocabulaire concernant nos tâches associatives*

Tous les adhérents participant au congrès de Bordeaux sont invités à se prononcer par vote sur ces modifications statutaires.

Cette assemblée générale extraordinaire aura lieu immédiatement avant la tenue de l'habituelle assemblée générale ordinaire.

Chaque adhérent recevra copie des statuts actuels et des statuts proposés au vote.

Le Président
Jacques DUPONT

À Saint-Lô, le trente juin 2025

CONVOCAATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2025

L'assemblée générale de l'association Amicale des agents Mouvement et Commerciaux des Gares est convoquée à l'occasion de notre congrès national annuel.

*Elle se tiendra à Bordeaux
le jeudi 18 septembre 2025
à la suite de l'Assemblée Générale Extraordinaire
dans une salle de conférence de l'hôtel Ibis Centre Mériadeck
35, cours du maréchal Juin*

L'ordre du jour en sera le suivant :

- Partie informative
 - Actualités de l'Amicale (*Jean-François Reynier*)
 - Effectifs
 - Activités
 - Point d'étape sur la trésorerie (*Paul Briffaut*)
 - Bilan national
 - Financement du congrès annuel
 - Les activités européennes (*Denise Wanlin & Pierre Laberny*)
 - FEANDC
 - AEC
- Partie soumise à un vote
 - Augmentation de la cotisation annuelle à 25 € pour les actifs et retraités
 - Augmentation de la cotisation annuelle à 12 € pour les veuves
- Questions diverses
- Conclusion par le vice-président (*José Jullien*)

Jacques DUPONT
Président de l'AMCG
À Saint-Lô, le premier juillet 2025

LA VIE DE L'AMICALE

ADHÉSIONS

-Notre Amicale et l'Association départementale de Paris de la Famille du Cheminot (FC AD 75) ont récemment adhéré l'une à l'autre. Et dans la foulée, nous accueillons maintenant dans nos rangs et avec grand plaisir **Yves PAUCHET** le président de cette association familiale parisienne, forte en 2024 de 279 adhérents disséminés dans toute l'Île-de-France.



-**Kadvaël MORIN** a adhéré à notre Amicale. Âgé de vingt-sept ans, il est conducteur d'engins à l'Équipement. Il est aussi membre du Chemin de Fer du Centre-Bretagne (CFCB) et à ce titre conduit le Napoléon Express.



Notre Amicale souhaite la bienvenue à ces deux nouveaux collègues.

EN VRAC

-**LA CLÔTURE DU COMPTE RÉGIONAL NORD-EST** : Pour rappel ce compte régional Nord-Est n'avait pas été restitué par son titulaire -**Paul BIRR**- lors de la centralisation de notre comptabilité pilotée désormais par un trésorier national unique. Ce contentieux a trouvé son épilogue par la clôture définitive du compte litigieux en date du vingt-huit février 2025 et par le virement au profit de notre Amicale d'un solde créditeur de 52,60 euros.

-**VISITE PRÉPARATOIRE À BORDEAUX** : Du sept au neuf avril, **Pierre LABERNY**, président de l'AEC France et **Jacques DUPONT** président de l'AMCG se sont rendus en terre bordelaise pour préparer le grand rendez-vous cheminot du mois de septembre. Dans cette démarche ils étaient accompagnés par **Jean-François REYNIER**. En effet les prochaines Journées Européennes des Cheminots (JEC) associées à notre soixante-sixième congrès national AMCG vont connaître un vif succès de participation. Une visite sur site s'imposait donc pour régler toute la logistique liée à l'accueil, l'hébergement, la restauration, les transports, les visites, la documentation touristique, etc.

-**LA VISIOCONFÉRENCE DES ADMINISTRATEURS - UNE GRANDE PREMIÈRE POUR L'AMCG** : Il fallait bien que le progrès nous rattrape un jour ! Décidée au cours du Conseil d'Administration du six février dernier, afin d'éliminer certaines communications téléphoniques redondantes, la première visioconférence entre administrateurs a eu lieu mardi vingt-neuf avril. Mise sur pied par **Pierre LABERNY**, elle réunit tous les membres du CA (**Paul BRIFFAUT excusé**). Il y fut essentiellement évoqué la préparation du rendez-vous de Bordeaux (*voir point ci-dessus*).

-**UNE SYMPATHIQUE RENCONTRE INTERNATIONALE ENTRE L'AMCG ET L'AEC ESPAGNOLE** Notre président **Jacques DUPONT**, grand marcheur devant l'Éternel, a mis en ce mois de mai un terme à ses pérégrinations jacquaires en atteignant son Graal : la cathédrale de Saint-Jacques-de-Compostelle. Trois successives séquences annuelles de marche en suivant la via Podiensis ont guidé ses pas du Puy-en-Velay vers la Galice, vers le tombeau de Saint-Jacques-le-Majeur. Et aussi vers nos amis espagnols de l'AEC, puisque le président national **Carlos ABELLAN** est résident de la ville. Les liens d'estime et d'amitié tissés entre les deux associations ont été concrétisés par l'accueil chaleureux de nos amis ibériques et par une visite complète des locaux de l'AEC. L'AMCG qui souhaite renforcer les liens entre les associations nationales et européennes de cheminots est confortée par cette rencontre qui affermit un peu plus l'Europe ferroviaire et soude l'amitié par delà les frontières. ¡Muchas gracias amigos españoles!

Sur la photographie les présidents Jacques DUPONT (*à gauche*) et Carlos ABELLAN



-**ET SI VOUS PRENIEZ LE CHEMIN DE LA BRETAGNE ?** Le CFCB (*Chemin de fer du Centre Bretagne*) exploite à des fins touristiques la ligne de Pontivy à Auray. Des liens d'amitié se sont tissés avec les responsables de l'association exploitant ce chemin de fer et nos deux associations ont adhéré mutuellement l'une à l'autre.

Dans ce cadre, le CFCB propose **cinq voyages gratuits** à chacun de ses adhérents. L'AMCG dispose de cet avantage et veut en faire profiter les Amicalistes intéressés.

La procédure est la suivante :

- Le CFCB a créé un «code-promo» valable pour les cinq voyages dédiés à notre Amicale.
- L'Amicaliste intéressé doit se rapprocher du secrétariat AMCG pour obtenir communication de ce code.
- En possession de ce code, l'Amicaliste doit réserver son voyage pour le train de son choix par un canal de vente quelconque (Internet, téléphone). Il sera invité à donner son code promotionnel lors de l'achat et en contrepartie, le billet sera gratuit.

Un Amicaliste peut utiliser le code pour lui ou pour en faire profiter une personne de son choix.

Cette facilité a cours durant l'exploitation estivale 2025 : du six juillet au dix septembre.

Les demandes seront traitées au fur et à mesure de leur réception par le secrétariat AMCG.

(07 49 00 03 65 - jf@reynier.me)

Merci à nos amis du CFCB pour cette facilité.

2 mai 2025, à Marche-les-Dames (Belgique, Province de Namur) Retrouvailles de printemps

Depuis la dissolution d'une amicale, plusieurs cheminots belges ont conservé l'habitude d'organiser des retrouvailles deux fois par an, au printemps et à l'automne. C'est l'occasion de revoir d'anciens collègues dans un cadre chaque fois renouvelé.

Cette année, pour les retrouvailles du printemps, José et France Gaseau, épaulés par Christian, Danielle, José et Marguerite, entre autres, avaient choisi de proposer **Marche-les-Dames**, dans les environs de Namur, le long de la Meuse.

C'est un lieu connu par les amateurs d'alpinisme qui viennent régulièrement s'entraîner sur ces massifs rocheux de calcaire dolomite mais il est surtout connu dans l'histoire belge pour être l'endroit où le corps du roi Albert 1^{er} a été retrouvé en février 1934. C'est aussi là que se situe « le nouveau château de Marche-les-Dames », lié à la famille d'Arenberg, avec un domaine qui a été transformé en 1947 en camp para-commando toujours en activité.

D'accès relativement aisé en train quel que soit le point de départ, et grâce au service de limousines avec chauffeur(e) pour qui ne se sentait pas d'attaque à arriver au bout d'une belle grimpette, certes bucolique, mais raide tout de même, et pas toujours à l'abri de la circulation, l'abbaye cistercienne Notre-Dame du Vivier était un endroit de rêve pour accueillir la trentaine de participants qui avait répondu à l'appel.

Le soleil et la chaleur étaient bien présents ce jour-là et la fraîcheur de la chapelle de Bethléem, où le repas a été servi, a été unanimement appréciée ! Son univers médiéval orné de statues en fait un lieu où règnent la convivialité et la simplicité. Le repas était excellent, et l'ambiance n'a pas été en reste.

Ce sont toujours des instants mémorables, qui permettent de souder les amitiés, anciennes ou nouvelles, et les personnes qui n'ont pas pu se joindre à nous ce jour-là n'ont certainement pas été absentes, ni des pensées, ni des conversations !

Localiser



Denise WANLIN